



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

M.734

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

**MAINTENANCE:
CIRCUITS TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX**

**ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS
SUR LES APPAREILS D'ESSAI D'ARRIVÉE
DANS LES CENTRES INTERNATIONAUX
DE COMMUTATION**

Recommandation UIT-T M.734

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation M.734 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule IV.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation M.734

ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES APPAREILS D'ESSAI D'ARRIVÉE DANS LES CENTRES INTERNATIONAUX DE COMMUTATION

L'attention des Administrations est appelée sur la nécessité d'échanger des renseignements sur les appareils d'essai d'arrivée installés dans leurs centres internationaux de commutation. Pareil échange permettra d'améliorer sensiblement l'efficacité de la maintenance en évitant des demandes inutiles de collaboration en matière de maintenance ainsi qu'une sous-utilisation des installations prévues.

Le formulaire à utiliser à cet effet est représenté sur la figure 1/M.734. Il permet de donner les renseignements suivants: nom du centre international de commutation et numéro du système de signalisation, indication des appareils d'essai disponibles avec leur référence CCITT (le cas échéant), code d'accès à utiliser et observations intéressantes (par exemple, aperçu de la réponse à attendre lorsqu'il s'agit d'un appareil qui n'est pas spécifié par le CCITT). La figure 2/M.734 donne un exemple fictif de ce formulaire rempli pour un centre international de commutation donné.

Chaque Administration doit envoyer, si besoin est, les formulaires dûment remplis aux autres Administrations. Lorsqu'elles les reçoivent, celles-ci doivent faire en sorte que les renseignements soient communiqués aux services compétents de leur organisation de maintenance, par exemple aux stations directrices des circuits (centre pour les essais de transmission).

Référence

- [1] Recommandation du CCITT *Appareil automatique de mesure de la transmission et d'essais de la signalisation du CCITT AAMT n° 2*, tome IV, Rec. O.22.

DISPONIBILITÉ DES APPAREILS D'ESSAI D'ARRIVÉE

ADMINISTRATION:

CENTRE INTERNATIONAL DE COMMUTATION:

DATE:

SYSTÈME DE SIGNALISATION:

Appareil d'essai	Référence CCITT	Code d'accès	Observations

FIGURE 1/M.734

Formulaire applicable aux appareils d'essai d'arrivée

DISPONIBILITÉ DES APPAREILS D'ESSAI D'ARRIVÉE

ADMINISTRATION: Royaume-Uni

CENTRE INTERNATIONAL DE COMMUTATION: London/Mollison

DATE: novembre 1979

SYSTÈME DE SIGNALISATION: CCITT n° 5

Appareil d'essai	Référence CCITT	Code d'accès	Observations
Impédance de terminaison symétrique	—	KP1 C7 C12 022 ST	Signal de réponse, puis terminaison 600 ohms
Tonalité d'essai de référence	—	KP1 C7 C12 031 ST	Signal de réponse, puis 1000 Hz à -10 dBm0
AAMT n° 2: répondeur type a	Recommandation O.22 [1]	KP1 C7 C12 061 ST	
AAMT n° 2: répondeur type b	Recommandation O.22 [1]	KP1 C7 C12 062 ST	
AAMT n° 2: répondeur type c	Recommandation O.22 [1]	KP1 C7 C12 063 ST	

FIGURE 2/M.734

Formulaire applicable aux appareils d'essai d'arrivée (à titre d'exemple uniquement)